

Étant donné que ces enquêtes humiliantes sont probablement illégales et inconstitutionnelles, le premier ministre est-il prêt à verser des fonds au front commun pour attaquer cette pratique du gouvernement libéral du Québec dans les cours de justice?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, lorsqu'une province administre les prestations sociales, il faut admettre que dans des limites raisonnables, les provinces ont certaines responsabilités à l'égard des contribuables de la province et du pays; elles doivent donner de l'aide sociale aux personnes qui en ont vraiment besoin. Tout ce que peut faire le gouvernement fédéral, c'est s'en assurer.

Il ne faut pas oublier que ces systèmes sont compromis par un très petit nombre et une très faible proportion de citoyens qui essaient d'en profiter. Si le Québec essaie de réprimer ces abus, c'est bien à tous les points de vue.

* * *

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

LES LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES FRAIS DE VOYAGE DES FONCTIONNAIRES

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je m'adresse encore au premier ministre au sujet de ses frais de voyage extravagants qu'il justifie par la lourde tâche accomplie et le succès obtenu. Ma question a trait aux lignes directrices du ministère des Approvisionnements et Services qui limitent les allocations quotidiennes pour les repas et les faux frais des autres représentants du Canada à 55 dollars canadiens à New York—il s'agit des taux d'Approvisionnements et Services actuellement en vigueur—et à 60 dollars canadiens à Paris. Dans ces lignes directrices, on recommande des hôtels à moins de 100 dollars. Si le premier ministre a travaillé dur et a obtenu du succès, d'autres représentants canadiens travaillent tout autant et s'efforcent de réussir . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député peut-il, s'il vous plaît, en venir à la question?

M. Kaplan: Monsieur le Président, quel sorte d'exemple un tel mode de vie luxueux digne des plus riches et des plus grands donne-t-il aux collaborateurs immédiats du premier ministre et aux fonctionnaires du gouvernement du Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, pendant mon séjour à New York pour le quarantième anniversaire des Nations Unies, j'ai logé à l'Hôtel Pierre pour deux raisons. Premièrement, il appartient à des Canadiens. Deuxièmement, M. Trudeau y descendait tout le temps.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

L'APPLICATION DES LIGNES DIRECTRICES AUX FONCTIONNAIRES

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le premier ministre veut-il dire que les lignes directrices établies

Questions orales

par son gouvernement à l'intention des fonctionnaires canadiens ne s'appliquent plus et que ceux-ci peuvent également adopter le train de vie des riches et des grands?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ces lignes directrices existent. Elles s'appliquent à tout le monde conformément aux conditions objectives établies par la Fonction publique. Je veux simplement dire à mon ami que, par exemple, lors de notre voyage à Paris, le gouvernement français nous avait assigné un hôtel donné pour des raisons de sécurité. J'ai logé exactement dans le même hôtel, j'ai mangé exactement les mêmes repas que le député libéral de Saint-Denis qui faisait partie de notre délégation officielle.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES LETTRES DE CRÉANCE PRÉSENTÉES PAR KURT WALDHEIM LORSQU'IL EST DEVENU AMBASSADEUR DE L'AUTRICHE AU CANADA

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Après le rapport du professeur Irwin Cotler, qui a été rendu public hier, il est de plus en plus évident que le gouvernement conservateur de 1958 et les gouvernements libéraux de la décennie d'avant cette date étaient au courant des allégations de crimes de guerre contre Kurt Waldheim. Le premier ministre est-il prêt à lancer immédiatement une enquête sur les lettres de créance de Kurt Waldheim, d'abord comme ministre et ensuite comme ambassadeur au Canada? Comment se fait-il que ces lettres de créance aient été acceptées sans question?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est actuellement en route pour l'Irlande où il assistera à une cérémonie commémorative. C'est lui qui réunit les renseignements. Je lui parlerai dès que possible et je donnerai les renseignements à la députée.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LES ALLÉGATIONS AU SUJET DES ACTIVITÉS DE M. WALDHEIM DURANT LA GUERRE

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, vu la gravité des allégations, le premier ministre serait-il prêt à envisager que le Canada encourage la création d'un tribunal international, dont nous serions membre, pour enquêter sérieusement sur les accusations de crimes de guerre contre M. Waldheim?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que l'engagement du Canada dans ce domaine et la sincérité de cet engagement devraient être jugés en fonction des résultats. Pendant 40 ans il y a eu des allégations au sujet de la présence de criminels de guerre au Canada et l'on n'a pas fait grand-chose. C'est notre gouvernement qui, le premier, a nommé une commission d'enquête pour connaître la vérité.